

In Extenso

In Extenso Nord Audit

41 Avenue de Flandre
BP 40132
59443 Wasquehal cedex

Tél. : +33 (0)3 20 51 26 09
nordaudit@inextenso.fr
www.inextenso.fr

DEMAIN

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Maison de quartier Colucci
Rue Claude Monet
62000 ARRAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

In Extenso

In Extenso Nord Audit
41 Avenue de Flandre
BP 40132
59443 Wasquehal cedex

Tél. : +33 (0)3 20 51 26 09
nordaudit@inextenso.fr
www.inextenso.fr

DEMAIN

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Maison de quartier Colucci
Rue Claude Monet
62000 ARRAS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association DEMAIN.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DEMAIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur la caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation à la clôture des subventions d'exploitation et leur rattachement à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 24 mai 2024 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

.../...
b

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Wasquehal, le 13 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso Nord Audit


Patrice DESBONNETS

Bilan Actif

	31/12/2023		31/12/2022	
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions brevets droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles (1)				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	14 240	11 131	3 109	3 696
Autres immobilisations corporelles	132 185	72 148	60 037	78 128
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	153		153	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 400		1 400	
TOTAL (I)	147 977	83 279	64 699	81 824
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 250		4 250	5 255
Avances et Acomptes versés sur commandes	3 512		3 512	
CREANCES (3)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	64 216		64 216	56 089
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	210 905		210 905	127 964
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	282 883		282 883	189 307
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	430 860	83 279	347 581	271 131

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an



Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022	
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	78 749	78 749
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	57 567	16 272	
Excédent ou déficit de l'exercice	97 181	41 296	
	Total des fonds propres (situation nette)	233 497	136 316
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	54 298	47 476	
Provisions réglementées			
	Total des fonds propres	287 795	183 792
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	6 796	6 796
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	6 796	6 796
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 350	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 044	16 416
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	26 656	32 898
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	12 940	31 230	
	Total des dettes	52 990	80 544
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	347 581	271 131
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	97 181,18	41 295,87	
(1) Dont à moins d'un an	51 640	80 544	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



Compte de Résultat ^{1/2}

	31/12/2023	31/12/2022
	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens	237 656	175 982
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	269 799	247 742
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 163	228
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2	52
Total des produits d'exploitation	508 621	424 004
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	78 212	52 928
Variation de stock	1 005	(3 755)
Achats de matières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	67 935	69 041
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 515	4 649
Salaires et traitements	206 050	198 037
Charges sociales	45 401	46 934
Dotation aux amortissements et dépréciations	20 472	16 407
Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés		6 796
Autres charges	11	3
Total des charges d'exploitation	422 601	391 041
RESULTAT D'EXPLOITATION	86 020	32 962



Compte de Résultat ^{2/2}

	31/12/2023	31/12/2022	
	RESULTAT D'EXPLOITATION		
	86 020	32 962	
PRODUITS FINANCIERS	De participation		8
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
		8	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
		8	
	RESULTAT COURANT avant impôts		
	86 020	32 970	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	11 178	8 415
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
	11 178	8 415	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	17	89
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	17	89	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	11 161	8 326	
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS		
	519 799	432 426	
	TOTAL DES CHARGES		
	422 618	391 130	
	EXCEDENT ou DEFICIT		
	97 181	41 296	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	408 376	396 219	
	Prestations en nature		
	25 300	25 300	
	Bénévolat		
	22 258	21 309	
	TOTAL		
	455 934	442 828	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	408 376	396 219	
	Mise à disposition gratuite de biens		
	25 300	25 300	
	Prestations		
	22 258	21 309	
	Personnel bénévole		
	455 934	442 828	
	TOTAL		



Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **347 581 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **519 799 euros**
 - un total charges de **422 618 euros**
 - dégage un résultat de **97 181 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **ASS DEMAIN** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **347 581 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **519 799 euros** et un total **charges** de **422 618 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **97 181 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Demain est une association dont la vocation première est de venir en aide aux personnes ou familles ayant des difficultés financières passagères ou régulières les empêchant ainsi d'avoir accès à une alimentation correcte. L'épicerie solidaire leur permet de ce fait de faire des courses alimentaires à très faible coût.

Un accompagnement social est parfois proposé en cas de difficultés multiples dans le but d'aller vers une amélioration des conditions de vie (santé, budget, parentalité, volet administratif.....)

Enfin, des ateliers de réinsertion sociale permettant la création de liens sociaux, de rompre avec un certain isolement, de valoriser sa propre estime de soi et d'aller vers un mieux-être sont mis à disposition tout au long de l'année.

Règles Générale

Les comptes annuels de notre association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.



Règles et Méthodes Comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût

d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 8 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales,



Règles et Méthodes Comptables

ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail: bénévolat, mises à disposition de personnes;
- Des contributions en biens: dons en nature redistribués ou consommés en l'état;
- Des contributions en services: mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services



Règles et Méthodes Comptables

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.

Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.

Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux qui a été valorisée à 25 300 € pour 2023.

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature :

- le bénévolat est valorisé à hauteur du smic horaire soit 11.27 € / heure : 1975 h * 11.27 soit 22 258 €

- les dons en nature des supermarchés sont certifiés par des cerfa délivrés par ces derniers

- Supeco : 11 316
- Leclerc : 111 982 €
- Auchan : 74 937.46 €
- Intermarché : 36 201.50 €
- Promocash : 18 413 €
- Dispam : 3 292 €
- Carrefour : 8 443 €
- La mie caline : 1 702 €
- Solaal : 247 €



Règles et Méthodes Comptables

- Match : 15 563 €
- Banque alimentaire : 126 280 €

- le montant de la mise à disposition des locaux est tiré de la convention tri-partite passée avec la Ville d'Arras et le CCAS + DEMAIN.

Rémunération des hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

La loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif mentionne l'obligation de publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des cadres dirigeants, bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Cette information n'est pas indiquée car elle reviendrait à publier une rémunération personnelle.

Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes se sont élevés à la somme de 4 300 TTC.

Effectifs du personnel

Synthèse des effectifs du personnel	2023	2022	Evolution
Effectif moyen	7	7	+0%

Evénements post-clôture

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un événement au 31 décembre 2023 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2023, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2023 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.



Règles et Méthodes Comptables

Le Russie et l'Ukraine sont des exportateurs importants de multiples céréales mais aussi d'engrais et de carburant dont dépendent fortement les agricultures industrielles.

Les exportations étant compromises, par crainte d'une future pénurie de denrées alimentaires, les acteurs économiques spéculent sur les marchés boursiers.

Au delà des céréales, ce sont aussi les prix de la viande et des produits laitiers qui augmentent.

En Europe, il n'y a pas de pénurie alimentaire mais une hausse de prix qui va s'aggraver du fait de la hausse du prix de l'énergie ce qui augmentera l'insécurité alimentaire chez les personnes les plus vulnérables.

A cela, s'ajoute l'impact de la crise sanitaire de la COVID 19 qui depuis trois ans a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire, notamment la précarité étudiante.

La continuité de l'exploitation n'est pas comprise et ces événements montrent à quel point le rôle de l'association sera de plus en plus important.



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations Révaluations	Acquisitions	Diminutions Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels	13 670		570		14 240	
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	122 408				122 408	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 553		1 224		9 777	
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	144 631		1 794		146 425	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations			153		153	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			1 400		1 400	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 553		1 553	
TOTAL	144 631		3 346		147 977	



Amortissements

	Amortissements debut d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	9 974	1 157		11 131
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	47 560	17 906		65 466
Matériel de bureau, mobilier	5 274	1 409		6 682
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 807	20 472		83 279
TOTAL	62 807	20 472		83 279



Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an	
CREANCES	Créances rattachées à des participations				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 400	1 400		
	Clients, usagers douteux ou litigieux				
	Autres créances clients, usagers				
	Créances représentatives des titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés	6 253	6 253		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 708	1 708		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
	Divers	56 255	56 255		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Débiteurs divers				
	Charges constatées d'avance				
		TOTAL DES CREANCES	65 616	65 616	
	Prêts accordés en cours d'exercice				
	Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 044	12 044		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	1 778	1 778		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 979	22 979		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 899	1 899		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 940	12 940			
	TOTAL DES DETTES	51 640	51 640		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		56 775
Autres créances		56 775
Org soc produits à recevoir	520	
État - subventions à recevoir	3 500	
État-Subventions ar conseil depart	32 200	
État-Subventions communes	1 920	
État-Subventions ar andes	8 775	
État-Subventions ar caf	7 260	
État-Subventions fondation de f	2 600	



Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		12 965
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 731
Fact non parv. des fourn.	7 731	
Dettes fiscales et sociales		5 235
Dettes prov./congés à payer	1 772	
Charges sociales sur cp	69	
Autr.charg.social. à payer	3 393	



Stocks et En-cours

	31/12/2023	Debut exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	4 250	5 255		1 005
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	4 250	5 255		1 005
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				



Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2023
Total des produits exceptionnels		11 178
Produits exceptionnels sur opérations en capital		11 178
Subv.invest.virées résult	11 178	
Total des charges exceptionnelles		17
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		17
Charges excep.amendes fiscales	17	
Résultat exceptionnel		11 161



Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	78 749				78 749
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	16 272	41 296			57 567
Excédent ou déficit de l'exercice	41 296	(41 296)	97 181		97 181
Situation nette	136 316		97 181		233 497
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	47 476		18 000	11 178	54 298
Provisions réglementées					
TOTAL	183 792		115 181	11 178	287 795



Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	55 890	18 000		73 890
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	55 890	18 000		73 890
Quotes-parts virées au compte de résultat	8 415	11 178		19 593



Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			12 940
		12 940	

Produits constatés d'avance - FINANCIERS

Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS

TOTAL

12 940



Evaluation des contributions volontaires en nature

	Repartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		408 376	396 219
		408 376	396 219
Prestations en nature		25 300	25 300
		25 300	25 300
Bénévolat		22 258	21 309
		22 258	21 309
	Total	455 934	442 828
	Repartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature			
Dons alimentaires		408 376	396 219
		408 376	396 219
Mise à disposition gratuite de biens		25 300	25 300
Mise a disposition locaux par la ville d Arras		25 300	25 300
		25 300	25 300
Prestations			
Personnel bénévole			
Personnel bénévole		22 258	21 309
		22 258	21 309
	Total	455 934	442 828



Annexe libre

Détail des subventions prises en compte dans le résultat:

- Subvention aide apprenti: 5 333.36€
- Subvention adulte relais: 23 487.88€
- Subvention CUI: 2 080.44€
- Subvention Yves Girouard: 10 000€
- Subvention Département RSA: 58 500 €
- Subvention Département "Actions innovation sociale": 11 294.12 €
- Subvention conseil departemental: 14 580.38 €
- Subvention CNES: 16 882 €
- Subvention solidarité alimentaire ANDES: 9 712 €
- Subvention CAF: 34 200 €
- Subvention DDCS: 45 000.00€
- Subvention Ateliers: 1200.00€
- Subvention Fondation de France: 17 583€
- Subvention communes: 1 920 €
- Subvention conseil régionale: 8 000 €
- Subvention FDVA : 2 250 €
- Subvention caisse epargne: 6 912.50 €

